

Taxis d'Agnès Saal, budgets culturels : quand la valse des euros fait tourner les têtes



Vox Societe (<http://premium.lefigaro.fr/vox/societe/>) | Par [Christian Combaz \(#figp-author\)](#)

Publié le 29/04/2015 à 12h57

FIGAROVOX/TRIBUNE - Après la démission d'Agnès Saal ce mardi, l'écrivain Christian Combaz, habitué des Instituts culturels français à l'étranger, témoigne que la gabegie budgétaire ne concerne pas que l'INA.

Christian Combaz est écrivain et essayiste. Son dernier livre, «[Votre serviteur](http://livre.fnac.com/a7738690/Christian-Combaz-Votre-serviteur)» (<http://livre.fnac.com/a7738690/Christian-Combaz-Votre-serviteur>), est paru en janvier chez Flammarion. Lire également ses chroniques sur son [blog](http://christiancombaz.fr/) (<http://christiancombaz.fr/>).

Depuis quarante ans les établissements publics culturels français, notamment à l'étranger, jettent l'argent par les fenêtres au nez de leurs invités, ce qui est une imprudence. La mésaventure subie par la directrice de l'INA illustre que cela finit toujours par se savoir. En tout cas elle n'a surpris aucun des artistes qui sillonnent le réseau culturel du ministère des Affaires étrangères pour prononcer une conférence ou présenter un film.

Depuis quarante ans les établissements publics culturels français, notamment à l'étranger, jettent l'argent par les fenêtres au nez de leurs invités, ce qui est une imprudence.

Quand on a été l'hôte de ces instituts orgueilleusement implantés en terre lointaine, quand on a été reçu par certaines instances dans nos provinces, on peut témoigner que les notes de taxi ne sont que la partie la plus négligeable de l'iceberg. Que dire par exemple d'un agrégé de lettres payé 6500 euros, adjoint au directeur d'un Institut culturel européen, qui, hébergé gratuitement dans un appartement consulaire à l'autre bout du pays, se fait signer par le consul des bons de nuitée remboursés 90 euros par son ambassade? La seule chose qu'on trouve à vous répondre, c'est qu'il en a le droit. Tout comme le personnel paradiplomatique a le droit de récupérer les véhicules de fonction après deux ou trois ans, à un prix d'autant plus bas que les mises en vente sont confidentielles, et qu'une fois le délai écoulé c'est la première offre qui l'emporte. 1000 euros pour une voiture quasi-neuve, c'est assez tentant. Visiblement la tentation n'épargne pas grand-monde.

Au chapitre des droits, citons par exemple, pour un fonctionnaire contractuel du Quai d'Orsay en charge d'un grand centre culturel européen, la commande de trois tonnes de meubles en plexiglas à un designer hors de prix dès son arrivée, l'achat d'une C5 neuve avec toutes les options, les heures supplémentaires du chauffeur parce qu'on n'a pas de permis, l'aller-retour d'Angleterre de deux ingénieurs pour réparer le système Dolby du projecteur, la commande d'expositions à trente mille euros qui ne rapportent rien mais qui permettent de convier toute la ville à un vernissage tapageur, le tout pour «planter» finalement de trois cents mille euros (en trois ans) le budget de la maison dont on a la charge, avec la bénédiction de l'ambassadeur qui trouve la direction du Centre Culturel très créative, très tendance, très originale.

L'année suivante, ni l'ambassadeur ni le grand créatif-tendance ne sont plus au même poste mais ils n'ont été sanctionnés ni l'un ni l'autre pour leurs résultats. Ils ont été promus au contraire.

L'année suivante, ni l'ambassadeur ni le grand créatif-tendance ne sont plus au même poste mais ils n'ont été sanctionnés ni l'un ni l'autre pour leurs résultats. Ils ont été promus au contraire. Le premier va retrouver, avec ravissement, d'autres agents culturels tout aussi dépensiers sur d'autres continents, à qui il fera de même organiser des expositions hors de prix avec la complicité des instances parisiennes. L'autre, le Créatif, (souvent un ancien inspecteur d'Académie qui était très bien avec les instances mises en place par Jack Lang ou un diplomate avisé qui collectionne l'art contemporain à la faveur de ses opérations publiques), se verra attribuer un nouveau poste à sa démesure, dont il creusera le déficit à raison de cent mille euros par an jusqu'à la fermeture de son établissement -auquel cas le déficit sera épongé par la vente des bureaux et la cessation de toute activité culturelle au bénéfice de la France comme ce fut le cas à Turin en 2005.

Tout cela serait presque tolérable si les sponsors, puis la liquidation du parc immobilier finançaient ce tourbillon d'incompétence. Mais en dernier recours ce sont les impôts de l'infirmière de Châteauroux qui comblent le déficit . Et là, quelque chose semble indiquer qu'elle n'est plus tellement d'accord.



Christian Combaz
